

Commencer le nécessaire travail de la rénovation par une réflexion par l'étude des rapports entre les « socialistes et la nation » n'est pas sans risque.

- D'abord parce qu'en France, plus vieil état nation du continent (avec le Danemark) le terme est lourd de sens. Evoquer la nation en France, c'est toucher à l'essentiel : au pouvoir du souverain, au pouvoir du peuple et à la façon de vivre ensemble.
- Ensuite parce que c'est en partie sur cette question que le PS a connu sa seule scission depuis 1971 avec le départ en 1991 de Jean-Pierre Chevènement.

Mais en même temps, c'était logique tant la France est devenue une nation mélancolique. Ce pays qui a toujours eu la passion de l'influence doute de lui-même, de son identité, de son poids, de sa capacité à forger son destin et à même à modeler une société habitable. C'est sans doute dans pourquoi lors de la campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy a fait de la nation sa réponse nostalgique à la mondialisation.

Averti de ce contexte, où en sommes nous ?

1 – Comment travaillons nous ?

La première difficulté fut de définir le champ de notre réflexion. Le thème est vaste et les sous titres encore plus (Citoyens dans la France du 21^{ème} siècle, construire un nouvel esprit public, définir de nouveaux droits et de nouveaux devoirs, approfondir la démocratie).

La seconde fut la contrainte du temps : entre la composition de la commission et la tenue du forum le 24 novembre : 8 semaines utiles.

La méthode retenue découle donc de ces deux éléments :

- La commission se réunit chaque semaine, à Solférino, le mardi à 19 h. Ce qui a évidemment pour conséquence d'interdire la participation des camarades des régions.
- A chaque réunion un thème introduit par une contribution d'un invité. La relation à l'étranger : Malik Salemkour, la souveraineté : Philippe Darriulat, l'universalisme : Adrien Abécassis. Il reste l'unité que nous traiterons mardi prochain.

En parallèle, suggestion que les fédérations tiennent un conseil fédéral sur ce thème et l'ouverture sur le site du parti d'un blog (Envoi de 10 questions pour amorcer les échanges).

Tout cela dans un cadre où je sais combien la préparation des échéances mobilise les forces militantes.

2 – Les points d'accord

➤ **La définition de la conception de la nation est constante** depuis la Révolution française pour la gauche. La gauche lui a toujours donné une définition horizontale et volontariste : le contrat de vie en commun. La nation s'hérite moins qu'elle ne s'enseigne. Et la clé de voûte de ce « *vivre ensemble* » c'est la laïcité. Plus qu'une simple valeur, le principe même de l'organisation de notre République. Alors que la droite a développé une conception verticale et « *subie* » qui puisait ses raisons dans l'origine, l'héritage, le sang, la langue maternelle...

➤ **La nation n'a pas fait l'objet d'une réflexion du PS depuis un moment.** Constat à la lecture de nos motions de congrès (Au cœur des motions et des interventions du congrès de Brest en 1997 mais essentiellement dans son articulation avec l'Europe. Une convention nation-Europe 27-28 mars 1999. Pas à mot à Dijon en mai 2003, le terme n'apparaît quasiment pas dans la motion majoritaire et jamais dans le discours de clôture du premier secrétaire, divergences au Mans en novembre 2005 en raison, poids du TCE). Il réapparaît fugacement dans des débats parlementaires (Loi sur les signes religieux à l'école de février 2004, article sur le rôle de la colonisation du 29 novembre 2005). Enfin, fut un thème détonnant dans la campagne de Ségolène Royal (Discours de Marseille, 22 mars 2007).

➤ **Le cadre de l'Etat-nation reste l'horizon de la démocratie.** Aucune autre construction démocratique ne s'est imposée au dessus de lui. Il reste essentiel y compris quand les sujets dépassent les frontières (Environnement, protocole de Kyoto : mise en œuvre nationale).

➤ **Des questions sensibles ont déjà trouvé des réponses** dans nos engagements de congrès. Notamment l'enjeu de l'immigration. Le PS, refusant l'alternative entre immigration choisie et subie, a mis au cœur de ses orientations les notions essentielles du droit et des devoirs des résidents. Accueillir les résidents, intégrer des citoyens.

3 – 4 points de questionnement

Excessif de dire qu'ils fondront des désaccords mais leur évocation a soulevé des échanges sensibles.

➤ **La promotion pour chacun des valeurs collectives.** La transmission de la mémoire est un élément constitution d'une nation. Elle y puise son identité, son caractère. La république ne parvient plus à transmettre ce socle qui fonde une communauté de destin. Comment construire une histoire partagée pour une mémoire commune ? Comment refonder le contrat républicain ?

➤ **La forme de l'Etat.** La France a toujours eu un goût particulier de l'Etat. Depuis 1791, sa forme est indivisible. Un seul pouvoir politique exerce sa souveraineté sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui des pouvoirs locaux existent qui exercent des compétences différenciées selon les lieux (Des élus réclament même le transfert du pouvoir normatif aux régions. Queyranne 6 septembre 2005). Constat : notre réflexion est très liée aux pouvoirs que nous occupons. Faut-il revoir la forme de l'Etat ?

➤ **Faut-il et comment** garantir la diversité culturelle dans notre pays ? Chacun s'accorde à considérer que la nation n'est pas synonyme d'uniformité. Mais la montée des revendications identitaires, encouragées par la droite, marquent l'échec de l'universalisme. Mais comment faire pour que la prise de conscience des variétés culturelles propres à chaque citoyen ne conduise pas à la reconnaissance de la diversité de groupes ? Faut-il forger des rites d'intégration républicaine ?

➤ **Le rapport à l'Europe et le titulaire de la souveraineté.** Aujourd'hui, l'Europe est engagée dans la construction d'une Union de nations, système politique inédit. Notre expression de « *fédération d'Etats nation* » était censée permettre de répondre au double besoin d'Europe et de nation. Reste-t-elle pertinente ? Pour articuler, notre envie de dynamique européenne et l'enracinement national, ne faut-il pas revisiter le concept de « *Confédération Européenne* » tel que François Mitterrand l'avait évoqué dans ses vœux le 31 décembre 1989 ?